

## MUTATION CONTRÔLEURS CAPN N°6 DU 8 JUILLET 2014

**- 1 543 : LES B.... :  
COMPTEZ-VOUS !!!**

### Avant la CAPN

7 012 demandes de mutation ont été formulées par les agents :

- 4 174 FF
- 2 838 FGP

Avant les suites, le taux de satisfaction affiché par la Direction Générale est de 51,1 % :

- 47,6% FF
- 56,4% FGP

Sur les **1 265** agents promus par Liste d'Aptitude (LA) ou Concours Interne Spécial (CIS), **957** agents ont pu obtenir leur département d'origine, soit un taux de satisfaction de 76,44%.

Le nombre de stagiaires à affecter est de **471**.

Nous sommes intervenus pour rappeler que **308 agents** promus par LA ou CIS n'avaient pas rejoint leur département d'origine : **61 d'entre eux** avaient été affectés d'office.

Nous avons rappelé notre revendication : **le droit au retour (=le droit de rester) sur le département d'origine pour tous les agents promus en interne**. Le bénéfice de cette règle de l'ex-filière GP étendu à l'ensemble des agents permettrait de ne plus vivre une promotion comme une sanction.

C'est une attente forte des agents  
que **FO défend seule** face à l'administration.

Nous avons, en outre, exigé de l'administration, l'appel des listes complémentaires des Concours B dans leur intégralité pour diminuer le déficit en contrôleur.

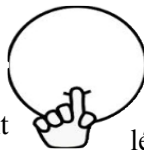
### Après CAPN

L'état des effectifs reste catastrophique :

- 1 543 cadres B au niveau national. Ce déficit se répartit entre la Province - 956 et la RIF - 586,5.

À titre d'exemple nous pouvons citer le département de la Seine Saint Denis avec un sous-effectif de -108. Le taux de satisfaction affiché par la Direction Générale est de 62 %, 92,3 % des rapprochements sont satisfaits. Pourtant 205 agents promus par LA ou CIS ne sont pas affectés sur leur département d'origine.

Les représentants **FO** ont dénoncé la politique de suppression massive d'emplois qui conduit à une situation catastrophique dans les services.



Cette CAP s'est déroulée dans un climat tendu et les travaux ne se sont pas ouverts à la date prévue. Nous avons exigé que les suites du mouvement prennent en compte un plus grand nombre de demandes, qu'aucun poste ne reste vacant alors qu'un agent le demande.

Notre Secrétaire Générale, dans une lettre ouverte à notre Directeur Général, a rappelé que le droit à mutation est un droit fondamentalement inaliénable.

Après avoir obtenu la certitude que l'administration tiendrait ses engagements nous avons commencé nos travaux.

### Cette intervention a permis de satisfaire 527 demandes supplémentaires entre le projet et le mouvement définitif. (suites).

Toutefois la Direction Générale s'est refusée à prononcer les mouvements internes aux départements. De fait aucun agent déjà en poste dans un département n'a pu obtenir un changement de RAN ou de Mission/Structure dès lors qu'il avait une ancienneté inférieure à la coupure (cartes consultables en ligne sur notre site).

Dans l'instruction, la Direction Générale s'était réservée la possibilité de ne pas effectuer les mutations internes arguant d'un "probable" manque de temps.

Les représentants **FO** avaient dénoncé cette attitude qui pénalise les agents.

### De fait l'Administration remet en cause le système qu'elle a elle-même imposé : l'ancienneté administrative.

Par ailleurs les élus se sont confrontés à une attitude des plus psychorigide de la part de l'Administration qui, en cette première année de règles fusionnées, a décidé de faire des "**exemples**". Ainsi, contrairement aux engagements de bienveillance pris par le sous-directeur des RH, toutes les demandes d'extensions ou d'annulations ont été, par principe, **rejetées** !

Au prétexte de la mise en place d'un mouvement complémentaire, la Présidente de la CAPN a refusé de tenir compte des situations nouvelles de rapprochements. Auparavant, ces cas étaient évoqués et pris en compte sans attendre la séparation effective.

La Direction Générale prône un dialogue social de qualité, pourtant cette CAPN fut l'illustration du contraire.

À maintes reprises les élus **FO** ont dû suspendre les travaux devant le mutisme affiché par l'Administration qui refusait de répondre aux légitimes questions des représentants des personnels.

**FO continuera à se battre pour le droit au  
retour et pour que promotion ne rime plus  
avec sanction !**

